

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 27 (1981)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Chronique philatélique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique philatélique

Emission du Liechtenstein du 8 septembre 1980 :

Par suite de l'annulation des 3 timbres commémoratifs des Jeux Olympiques de Moscou par la Principauté (Voir M.S. juillet 80 — Communiqué de l'A.T.S.), l'émission du 9 juin a été reportée au 8 septembre. Cette émission a été de ce fait l'une des plus importantes de l'année 80 et comprend :

## 1° — Anciens ustensiles d'Alpages :

**20 Rp.** — Seau à traire que l'on trouve dans le Voralberg, le Toggenburg et l'Appenzell. Chaque vacher apporte sa touche personnelle par diverses sculptures et même des motifs peints.

**50 Rp.** — Cœur de la descente d'Alpage : si cette pièce de collection, représentée sur ce timbre n'a aucune relation directe avec les ustensiles d'alpages, le seau et la baratte, il fait quand même parti des grandes traditions et des fêtes.

En effet, la descente d'Alpage, au Liechtenstein, comme en Suisse est une véritable fête. Ce cœur fait partie des différentes décorations dont les vaches sont ornées.

La reine des vaches, autre tradition dont nous parlerons une autre fois porte naturellement le plus beau cœur, les plus belles décorations et aussi la plus grosse cloche.

**80 Rp.** — Baratte. Ustensile d'époque d'emploi fort simple et ingénieux, qui, avec le seau, fait partie du bagage de tous les vachers.

## 2° — 50<sup>e</sup> Anniversaire du musée postal de Vaduz

**80 Rp.** — Le motif central de ce timbre représente le n° 84 (Zumstein), édité le 1<sup>er</sup>/7/1930 avec 3 dentelures différentes « La Vendangeuse », surmontée de l'inscription « 50 Jahre Postmuseum — 1930-1980 ».

Le musée postal de Vaduz, créé en juillet 1930, après plusieurs changements d'adresses, s'installa en plein centre de Vaduz, en juin 1957, dans le « Bâtiment des Anglais ». Les très nombreux visiteurs peuvent admirer les timbres parus depuis 1912, ainsi que des maquettes, projets, etc. diverses collections thématiques et avoir également un très bel aperçu sur l'histoire du Liechtenstein et de la Maison Princièrè.

Gageons que ce timbre, imprimé par Courvoisier, trouvera une grande faveur parmi les collectionneurs.

Pour la petite histoire, le photographe viennois Hermann Kosel fixa sur sa pellicule différents paysages campagnards, bâtiments et monuments de la Principauté.

Ayant habité à l'Auberge du Lion, située à Vaduz, il y découvrit un portrait de jeunesse



de Lukrétia Rheinberger, la très jolie et gracieuse propriétaire de l'auberge.

Ce fut le sujet du premier timbre de la série dite Kosel, le **30 Rp.** Longtemps après, ce portrait revient à l'actualité.

## 3° — Armes de chasse

**50 Rp.** — Arbalète avec tendeur de 1547, gravée d'allégories et de scènes de la Mythologie.

**90 Rp.** — Epieu et couteau de chasse. Cet épieu à lame richement décorée servit, à ses débuts, aux chasseurs à pieds, contre les ours et les sangliers et fut adopté ensuite par les chasseurs à cheval. Le couteau servait au dépeçage du gibier et autres usages. Il date du XVIII<sup>e</sup>.

**1,10 Fr** — Fusil de chasse et cornet à poudre. Ce fusil à molette, fabriqué dans le sud de l'Allemagne, vers 1700, représente de riches gravures de guirlandes et de diverses figurines.

L'invention de la molette, pour la mise à feu de la poudre, serait due au célèbre Léonard de Vinci dont le musée du Clos Lucé, à Amboise (Indre et Loire) renferme quelques-unes de ses nombreuses inventions, projets, épures et dessins.

## 4° — Costume, 2<sup>e</sup> série :

Venant en complément de la 1<sup>re</sup> série émise le 8/9/1977, cette nouvelle série comporte 3 valeurs :

**40 Rp.** Groupe folklorique de Triesenberg ;

**70 Rp.** " " de Schellenberg ;

**80 Rp.** " instrumental « Konkordia de Mauren.

La richesse, la beauté et les couleurs chatoyantes de ces costumes, comme ceux de la Confédération, sont impossibles à décrire. C'est en 1897, après l'Exposition nationale du Liechtenstein, que les traditions et costumes de l'ancien temps commencèrent à resurgir du passé.

Conscient de cette richesse de leur ancienne culture, timidement retrouvée, des hommes et des femmes s'employèrent à rechercher et retrouver soit les costumes eux-mêmes, soit des dessins ou des gravures pour les reproduire, et à partir de 1961, une Association des Costumes folkloriques fut fondée.

N'oublions pas, pour conclure cette rubrique sur le Liechtenstein, que depuis un an envi-



ron, l'administration des postes liechtensteinoise édite, à chaque émission de superbes cartes maximum dont certaines sont déjà très rares et coûtent entre 100 et 400 francs suisses.

Nous allons commencer maintenant, en feuilletant les pages de nos albums, à évoquer l'historique des armoiries de divers cantons de la Confédération.

Noblesse oblige, mon premier article ci-dessous, concerne le Drapeau fédéral.

**Rodolphe III de Habsburg, élu roi du Saint Empire Germanique le 1<sup>er</sup> octobre 1273 sous le nom de Rodolphe 1<sup>er</sup>, refusa de reconnaître la Charte de Faenza, signée par son prédécesseur, l'empereur Frédéric II, au bénéfice des Schwytzois. Mais si Rodolphe 1<sup>er</sup> refusa le bénéfice de cette charte, il accorda au pays de Schwytz d'importantes franchises impériales. Grâce à cette politique pleine de finesse, les Schwytzois acceptèrent de s'engager comme mercenaires dans les troupes de Rodolphe 1<sup>er</sup>. Leur courage au siège de Besançon, en 1429, fut récompensé par l'octroi d'une bannière rouge, ornée, à l'angle supérieur droit, d'une croix blanche représentant un crucifix. Par la suite, ce crucifix fut transformé en croix à quatre branches égales. Cousue sur le devant et le dos des vêtements des Confédérés, elle leur servit à se reconnaître lors des batailles. Les commandants des troupes portaient cette croix blanche sur fond rouge. Mais ce n'était alors qu'un signe de ralliement des Confédérés, chaque canton possédant sa propre bannière.**

**Ce n'est qu'à la Diète de 1480 que la croix blanche fut reconnue comme emblème officiel des Confédérés et, de ce fait, devint obligatoire sur chaque bannière cantonale. Il fallut attendre jusqu'en 1840 pour que la Diète décidât, sur la proposition du Colonel G.H. Dufour, le 21 juillet, que le drapeau de la Confédération représentait « une croix blanche, à branches égales, sur fond rouge ». Cette croix prit le nom de Croix Fédérale. Par sa croix blanche, le drapeau suisse symbolise la Justice et la Fraternité, et par son fond rouge, le souvenir des sacrifices et du sang versé par tous les pays de la Confédération, depuis plus de 700 ans, pour conquérir, conserver et faire respecter leur liberté.**

**De ces faits historiques, il apparaît donc que le drapeau de la Confédération, à fond rouge, avait été créé en 1289, et non au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais il est sans conteste d'origine guerrière.**

A. Barriot

Amicale Helvétique Tourangelle

